

"L'école du droit de Renault permet d'accroître nos compétences", AS Le Lay

11/10/2017



Développer les compétences juridiques des salariés ainsi que leurs aptitudes managériales. Telles sont les missions de cette école que nous présente Anne-Sophie Le Lay, directeur juridique du groupe et vice-présidente du Cercle Montesquieu.

Depuis quelques années, le groupe Renault s'est doté d'une « école juridique » en son sein. Publics visés : ses juristes comme ses opérationnels. Explications d'Anne-Sophie Le Lay.

Comment l'idée de créer une école juridique au sein de Renault a-t-elle émergé ?

Cette initiative s'inscrit en réalité dans une démarche globale que Renault a lancée à destination de l'ensemble de ses collaborateurs par la création d'écoles-métiers pour développer leurs compétences. Une école du droit a donc été créée, avec un double objectif : accroître les compétences des membres de la direction juridique et développer une culture juridique chez les opérationnels concernant les enjeux de leur activité. Les missions de l'École s'inscrivent dans celles de la direction du *knowledge management* et du développement des expertises, créée en 2014 au sein de la direction juridique, afin d'offrir une transversalité des supports de développement des connaissances et de formation à des processus.

En quoi consistent les enseignements de l'école juridique ?

Une partie de l'offre réservée aux juristes vise au maintien et à l'accroissement de leurs compétences. Sont aussi concernés les ingénieurs brevets pour les aspects de propriété intellectuelle. Une autre partie sert à développer la culture de la transversalité du mode projet. Sont ici ciblées les compétences plus comportementales, au travers d'ateliers de prise de parole en public ou de négociation en anglais et en français par exemple. Enfin, l'offre inclut des parcours plus pointus, comme actuellement en matière de protection des données personnelles (voir notre dossier) ou en droit de la concurrence, après des sessions dédiées aux lois Sapin II (voir notre dossier) et devoir de vigilance (voir notre interview). Il s'agit d'anticiper toujours les nouveaux enjeux et de développer les compétences.

Quant aux opérationnels, l'offre de l'école s'adresse aux divers métiers qu'ils représentent, comme ceux de la direction commerciale, du *business development* ou des équipes d'ingénierie. L'accent est notamment mis sur les précautions à prendre dans les échanges avec les personnes extérieures.

Le rythme des formations est très variable, selon les besoins des personnels et l'actualité. Nous les effectuons en petits groupes d'une dizaine de personnes, et parfois auprès de 30 à 40 personnes réunies dans un amphithéâtre.

Combien de juristes cette école mobilise-t-elle et sont-ils notés ?

Sur les 90 membres de la direction juridique groupe, plus de la moitié peuvent être amenés à délivrer des formations. Ils sont en effet évalués, ce qui permet d'identifier les points forts à développer et les points à améliorer. Notre ambition est de rendre nos enjeux simples et interactifs pour tous. Pour ce faire, nous utilisons de plus en plus des outils digitaux, le *e-learning* et de courts modules vidéo sur des sujets précis. Mais le présentiel reste très intéressant pour la direction juridique car il permet d'avoir un contact direct avec les opérationnels, favorisant les échanges sur des exemples concrets d'application, le partage d'expériences, les questions... D'une manière générale, cet exercice de sensibilisation est valorisant pour les membres de notre direction juridique.

Toutes ces formations sont ensuite validées, comme dans le cadre d'une offre de formation extérieure.

Existe-t-il des synergies avec les autres écoles-métiers de Renault ?

En effet. Nous avons des échanges entre les différentes écoles du groupe, telles l'école de la finance ou celle des achats. Nous nous réunissons régulièrement pour faire progresser les outils.

Par ailleurs, nous allons prochainement passer à une seconde étape, en ouvrant l'accès de nos formations à des filiales de Renault dans le monde, avec l'appui des juristes locaux, si une adaptation au droit local s'avère nécessaire. Cette évolution est prévue pour la fin de l'année. Nous avons identifié des sujets pouvant intégrer des programmes de formation. Qu'est-ce qu'un contrat, comment formaliser la relation contractuelle, entre autres, sont ainsi des thèmes que nous pouvons déployer auprès d'autres directions juridiques dans le monde, au Brésil ou en Chine par exemple. Parfois, ces dernières sont d'ailleurs sources d'initiatives locales que nous reprenons pour les partager.

Dans les prochains mois, sur quels sujets porteront les formations de l'école juridique ?

La propriété intellectuelle, notamment sur ce qu'est un brevet, comment protéger une marque. La

protection des données personnelles, bien sûr, mais aussi les enjeux juridiques du véhicule autonome et de la connectivité.

✍️ propos recueillis par Laure Toury

Source URL:

<http://www.actuel-direction-juridique.fr/content/lecole-du-droit-de-renault-permet-daccroitre-nos-competen-ces-le-lay>